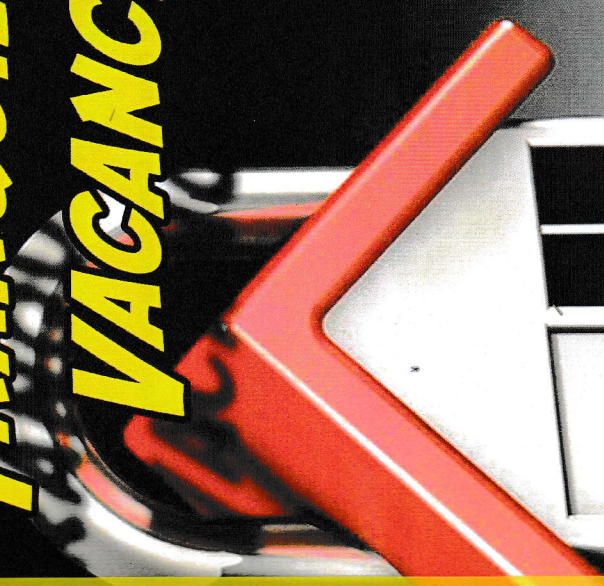


OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



**CONTRE LES CAMBRIOLAGES!
AYEZ LES BONS RÉFLEXES!**

District de Melun

Melun	01 60 56 67 77
Fontainebleau	01 60 71 58 00
Moissy-Cramayel	01 64 13 50 00
Montereau Fault Yonne	01 64 69 39 30
Morêt sur Loing	01 64 70 56 36
Nemours	01 64 78 50 20
Provins	01 60 52 21 30

District de Meaux

Meaux	01 60 23 32 17
Coulommiers	01 64 75 63 90
Villeparisis	01 60 21 36 50

District de Torcy

Noisiel	01 64 11 28 28
Lagny sur Marne	01 64 12 68 68
Chessy	01 60 43 63 00
Chelles	01 60 93 20 00
Pontault-Combault	01 64 43 65 65

URGENCE POLICE
17

Direction départementale de sécurité publique de Seine et Marne
51 Rue du Général de Gaulle – Melun 77000

AIDEZ NOUS A VOUS AIDER

«OPERATION TRANQUILLITE VACANCES»
PROFITEZ DE CETTE ACTION TOUTE L'ANNEE

➔ chez vous, prenez des mesures de protection anti cambriolages avant votre départ

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
Sachez que trois fois sur quatre les voleurs entrent par la porte, mais ils renoncent également trois fois sur quatre si elle résiste plus de cinq minutes.
- Protégez toutes les fenêtres et ouvertures : volets, grilles, barreaux.
Mais il existe aussi d'autres moyens modernes et efficaces.
- En cas de perte de vos clefs faites changer la serrure avant votre départ en vacances.
- Fermez votre porte à double tour, ne laissez pas de double de clefs sous le paillasson ou sous un pot de fleurs dans le jardin, mais laissez un double à une personne de confiance qui habite près de chez vous
- faites ouvrir les volets le matin par un ami et demandez lui de les refermer le soir, cela indiquera une présence

Faites également vider régulièrement votre boîte aux lettres

➔ L'opération tranquillité vacances Mode d'emploi

Avant votre départ, prenez contact avec votre Commissariat de Police

Signalez votre absence et communiquez vos coordonnées ainsi que ceux de ou des personnes à contacter en cas de problème concernant votre logement.

Des patrouilles seront organisées régulièrement dans les zones d'habitations délaissées, afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs.

Soyez solidaires de vos voisins : une surveillance mutuelle des appartements ou des maisons est le premier pas vers une sécurité efficace.

Pour tous renseignements complémentaires :



Vous pouvez téléphoner au Commissariat de Police et au
d'urgence (24h/24) : faire le « **17** »